

## Bachelier - Assistant social

<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
<b>HELHa Mons - Campus</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</b> 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Philosophie et déontologie du travail social			
Code	SOAS3B24AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u>  <b>Bernadette COLLET</b> (bernadette.collet@helha.be)            Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)            Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u>  <b>Véronique MARTELAERE</b> (veronique.martelaere@helha.be)            Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u>  <b>Philippe HERION</b> (philippe.herion@helha.be)            Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u>  <b>Philippe HERION</b> (philippe.herion@helha.be)            Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement entend fournir à l'étudiant des balises lui permettant de réfléchir et d'élargir ses interventions afin d'explorer et de construire une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social
- II. Argumenter un positionnement déontologique en utilisant les références légales
- III. Diversifier ses grilles de lecture afin d'étoffer sa manière de penser et de concevoir sa pratique

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	12 h / 1 C
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	10
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

**Principe général** : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

### Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période

d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

### ***En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

**Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,**

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie et éthique			
Code	11_SOAS3B24ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette COLLET ( <a href="mailto:bernadette.collet@helha.be">bernadette.collet@helha.be</a> ) Marc CHAMBEAU ( <a href="mailto:marc.chambeau@helha.be">marc.chambeau@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de déontologie donne aux étudiant-e-s les éléments qui permettent de différencier une posture déontologique d'un positionnement éthique et l'occasion d'utiliser les références juridiques et déontologiques de base utiles à la pratique du travail social.

Les ateliers de travail leur permettent de développer une démarche réflexive sur la pratique du travail social en prenant en considération des dimensions éthique et déontologique.

Le cours vise à favoriser l'émergence et la construction d'un positionnement professionnel.

Les objectifs du cours sont :

- Expliciter les rapports entre le droit, la déontologie et l'éthique
- Comprendre la déontologie, en tant que norme de comportement dans le milieu du travail social.
- Poursuivre la sensibilisation à une analyse critique des situations complexes auxquelles les professionnels du travail social sont confrontés.
- Mettre au travail une situation de stage afin d'en analyser les dimensions qui posent question. Différencier la posture déontologique du positionnement éthique. Faire des choix professionnels quant aux postures déontologiques et aux positionnements éthiques.
- Confronter les points de vue sur les situations travaillées pour approfondir l'analyse des enjeux et ouvrir des options d'intervention.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Trouver les repères éthique et déontologique pour interroger sa pratique de travail social.
- Décrire une situation rencontrée en stage où se pose une question déontologique et/ou éthique.
- Différencier clairement dans ces questions ce qui est de l'ordre d'un questionnement déontologique et d'un questionnement éthique.
- Analyser cette situation en faisant référence à des éclairages diversifiés (codes, lois, documents institutionnels, articles, livres, ...) Développer un point de vue déontologique et l'argumenter en utilisant les références légales et déontologiques appropriées.
- Confronter son point de vue avec celui d'autres étudiants, imaginer, choisir et analyser des pistes alternatives d'intervention, vérifier ce qu'elles impliquent, d'abord au niveau déontologique, ensuite au niveau éthique.
- Retirer de ce travail de réflexivité des vigilances pour sa pratique en travail social.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Rappels au sujet de la portée d'une règle déontologique et du rôle des codes de déontologie.
- Re-clarification des notions en lien avec la déontologie : le droit, l'éthique.
- Le secret professionnel confronté aux pratiques.
- Des situations pratiques issues du travail social où se posent des questions éthiques et/ou déontologiques.
- Questions et débats.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours se déroule en différentes étapes :

- Cadrage de l'ensemble de la démarche
- Trois ateliers de mise au travail de situations

Alternance d'exposés théoriques et de temps de travail inductif dans les ateliers

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Le travail en atelier est supervisé.
- Des rencontres individuelles sont prévues pour aider les étudiant-e-s à choisir les situations sur lesquelles ils/elles peuvent travailler.

#### Ouvrages de référence

- "Ethique et responsabilité" (dossier), in *Revue française de service social*, n°220, mars 2006 pp.5-83.
- "Quelles pratiques professionnelles du travail social en 2008, dans le respect des principes universels des droits de l'homme ?" (dossier), in *Revue française de service social*, n°231, 2008, pp6-125.
- MERLIER Ph., *Philosophie et éthique en travail social*, Rennes, EHESP, 2013, (Politiques et interventions sociales).
- MOREAU Th., "Le code de déontologie des psychologues et le respect des dispositions légales relatives au secret professionnel", in *Journal du droit des jeunes*, n°340, 2014, pp23-37.

#### Supports

- Les différents codes de déontologie et textes de référence, disponibles au centre de documentation.
- Bibliographie sélective
- Un PPT retraçant la démarche.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

L'étudiant-e doit remettre un travail **écrit individuel** comportant trois parties :

1. Identification et description de la situation-problème d'ordre déontologique et/ou éthique en la replaçant dans son contexte spécifique.
2. Développement d'une analyse et du questionnement que suscite cette situation-problème, en utilisant les références juridiques et déontologiques pour argumenter sa posture déontologique.
3. Exposé des questions générées par l'ensemble de la démarche : questions d'ordre éthique, méthodologique, politique... et pistes de réflexion qui s'en dégagent.

#### En seconde session

L'étudiant-e ajourné-e **rencontrera obligatoirement**, après la proclamation de 1ère session, **l'enseignant-e** ayant corrigé

son travail.

À cette occasion, il/elle se verra fixer, parmi les **2 modalités** suivantes, celle le concernant pour la 2e session.

- Soit retravailler et approfondir la situation présentée en 1ère session à partir des consignes précises énoncées dans le document de travail distribué.
- Soit présenter une autre situation rencontrée ou vécue en stage en se référant aux étapes du travail reprises dans le document de travail.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et pratiques réflexives			
Code	11_SOAS3B24ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans un univers professionnel qui demande à répondre de ses actes et de leur fondement, ce cours, en fin de formation, propose aux futur-e-s professionnel-lels une sensibilisation aux paradigmes qui fondent leurs praxis ; il veut sensibiliser les futurs travailleurs sociaux aux fondements des savoirs sur lesquels ils appuient leurs pratiques. Les pratiques de travail social s'inscrivent, intellectuellement et dans leur mise en œuvre dans le champ social, à la croisée de différentes disciplines.

Certaines relèvent plus nettement du paradigme dit « scientifique », d'autres du paradigme dit « des sciences humaines ». Et parfois, le poids des propositions avancées en équipe pluridisciplinaire semble dépendre du paradigme auquel il est fait référence.

Les objectifs du cours sont donc :

- introduire à une réflexion épistémologique sur le statut des sciences humaines
- interroger les conditions de légitimité du savoir produit par les sciences humaines et développer un regard critique sur leur usage dans une pratique sociale
- aborder l'articulation entre savoir produit par les sciences humaines et savoir de terrain acquis par le travailleur social.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- faire état de ses connaissances concernant le rapport historique dans la pensée des paradigmes scientifiques et des sciences humaines (concepts, auteurs, ....)
- analyser des documents (articles, textes...) pour en repérer les positionnements épistémologiques
- réfléchir aux interrogations actuelles sur les modèles qui sous-tendent les pratiques de travail dans le champ social
- développer un positionnement argumenté sur les pratiques de travail social

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Quel rapport le travail social entretient-il avec les sciences humaines ?
2. Qu'est-ce qu'une science ? Les sciences humaines sont-elles des sciences ?

La lecture commentée et critique du chapitre « De la théorie à la pratique. Qu'est-ce que la science ? », extrait de l'ouvrage de GIROUX S., TREMBLAY G., *Méthodologie en sciences humaines : la recherche en action*, Québec, Editions de renouveau pédagogique, 2009 ; permet d'aborder différentes notions et concepts :

- Regards épistémologiques sur les sciences : sciences et constructivisme (G. Fourez), inductivisme « naïf », empirisme logique (Cercle de Vienne), falsificationisme (Popper), notion de paradigmes (Th. Khun), programmes de recherche scientifique (I. Lakatos)
- Concepts : observer, décrire, comprendre, expliquer, représentation, prévision...

3. Les sciences humaines, en continuité ou en dissociation par rapport aux sciences de la nature ? Comment l'épistémologie peut-elle concourir à la dimension de "praticien" de l'assistant social ?

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral, à partir des notes de l'enseignante, ainsi que de lectures et analyses de textes d'auteurs, complétés de commentaires (explication, information, autres positionnements, etc.).

### Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignante
- invitation faite aux étudiants à préparer les questions d'examen par duo
- communication de la liste des questions à préparer pour l'examen

### Ouvrages de référence

- CARTUYVELS Y., "La psychanalyse, entre la science et le sujet : enjeux contemporains d'une lecture critique à partir de Castoriadis", in KLINIS S., VANEYNDE L. (sld.), *De la monade psychique au sujet autonome*, Bruxelles, Fusi, 2007, (Cahiers Castoriadis n°3), pp. 191-226.
- CHALMERS A. F., *Qu'est-ce que la science ? Popper, Khun, Lakatos, Feyerabend.*, Paris, La découverte, 2ème éd. 1982, (Biblio essais).
- FOREST Ph., *Le chat de Schrödinger*, Gallimard 2013, Folio 5851, roman.
- FOUREZ G., LAROCHELLE M. (collab.), *Apprivoiser l'épistémologie*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- FOUREZ G., *La construction des sciences*, Bruxelles, De Boeck, 2ème éd. 1992.
- GRANGER G.-G., *La science et les sciences*, Paris, PUF, 1995.
- CRIBBIN J., *Le chat de Schrödinger, Physique quantique et réalité*, Paris, Flammarion, 1994.
- MATALON B., *La construction de la science*, Delachaux et Niestlé, 1996, 230 p.
- MÉTAYER M., *Qu'est-ce que la philosophie ? A la découverte de la rationalité*, Québec, ERPI, 2007.
- NOUVEL P., *Philosophie des sciences*, Paris, PUF, 2011.
- THOM R., *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Flammarion Champ Sciences, 1993.

### Supports

- Notes de l'enseignante (également disponible sur la plateforme Claroline)
- Portefeuille de lecture

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation est, d'une part basée sur un principe de restitution (les positions des auteurs ou cerner des concepts), et, d'autre part, appelle à la réflexion et la créativité (pouvoir dégager, dans une perspective épistémologique, le lien et l'usage possible des connaissances explicitées au cours, avec les pratiques de travail social).

Il s'agit d'un examen oral où les étudiant-e-s se présentent par deux. Ils ont un temps pour préparer ensemble (sans disposer ni de leurs notes, ni du portefeuille de lecture) deux types de questions. La première question fait partie de la liste des questions remises aux étudiants à la fin du cours ; la seconde leur demande un commentaire à propos d'une phrase ou d'un court texte original remis lors de la préparation de l'examen.

L'enseignante veille à ce que les étudiant-e-s se répartissent équitablement la parole lors de la présentation des réponses. Une note commune est donnée aux deux étudiant-e-s.

En septembre, les consignes sont les mêmes. Mais les étudiant-e-s peuvent présenter leur examen oral, seul ou à deux.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

## Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).